

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **63 (1927)**

Heft 8

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : PIERRE BOVET : *Quelques problèmes psychologiques de l'éducation pour la paix.* — LES FAITS ET LES IDÉES : Jaques Dalcroze et l'école. *Belles paroles. Ecoles genevoises. Discours de promotions. Film sur la circulation dans les villes.* — AD. DELISLE : *L'enseignement antialcoolique à l'étranger et en Suisse.* — *Retardés, arriérés et anormaux.* — LES LIVRES. — MÉMENTO : *Société vaudoise de travail manuel scolaire. Journées éducatives de Lausanne. Ecolier Romand.*

QUELQUES PROBLÈMES PSYCHOLOGIQUES DE L'ÉDUCATION POUR LA PAIX

En même temps que paraît ce numéro se réunit à Prague la Conférence de la Paix par l'Ecole, convoquée par le Bureau International d'Education de Genève. La Société pédagogique romande, qui a porté à l'ordre du jour de son Congrès de 1928 ce même sujet, ne peut que suivre avec une vive sympathie les travaux de cette assemblée. Nous sommes heureux de donner ici la substance d'une des études qui ouvriront lundi le Congrès de Prague (*Réd.*).

Il y a longtemps que les Congrès de la paix, ceux que présidèrent jadis Victor Hugo et Garibaldi et ceux qui en ont continué l'éclatante lignée, ont vu l'extrême importance des questions d'éducation pour le triomphe de la cause qu'ils préconisent. Des résolutions ont été votées, dont on a établi la liste, des concours ont été ouverts pour des manuels d'enseignement pacifiste, mais sans vouloir nier en rien l'utilité de ce qui a été fait, il est permis de constater que l'on s'est presque exclusivement préoccupé d'instruction. Tantôt l'on n'a songé qu'à faire connaître aux enfants les maux de la guerre et les tentatives pour y remédier par l'arbitrage, tantôt, dans le domaine de la conduite, on s'est borné à préconiser des abstentions et des répressions qui permissent à l'enfant de prendre de bonnes habitudes négatives. Mais, jusqu'à ces toutes dernières années, on n'avait pas posé la question sur ce qui nous paraît être le terrain propre de l'éducation ; on ne s'est pas explicitement demandé quels adversaires, quels auxiliaires un éducateur animé d'un idéal de paix trouvait dans les tendances spontanées de l'enfant, dans ses instincts, s'il est permis de se servir d'un terme un peu décrié mais, croyons-nous, indispensable.

Ce sont précisément ces questions que nous aimerions poser

aujourd'hui devant vous, sans prétendre d'ailleurs y apporter une solution complète et définitive. Sur bon nombre des points auxquels nous toucherons, la psychologie contemporaine est loin d'avoir dit le dernier mot.

Je ne détaillerai pas ici une fois de plus les caractères des instincts humains, tels que la pédagogie a été amenée à les préciser au cours de ces vingt dernières années en se mettant au bénéfice des faits mis en lumière par William James et par Freud. Il nous suffira pour l'instant de rappeler que l'on a tout à fait renoncé à considérer une immutabilité absolue comme un des caractères essentiels de l'instinct. Si les instincts de certaines espèces animales ont frappé d'abord l'observateur par l'identité des gestes qui les constituent à travers des périodes qui s'étendent sur plusieurs millénaires, il ne s'ensuit pas cependant que, si les circonstances changent, la race ne soit pas capable de s'adapter à des conditions nouvelles. Cela ne signifie pas surtout que dans l'individu une tendance contrecarrée persiste identique à elle-même. Bien au contraire nous connaissons chez l'homme toutes sortes d'altérations des instincts, quand ceux-ci ou bien n'ont pas trouvé à se satisfaire en la forme habituelle, ou bien se sont heurtés, comme c'est si souvent le cas, à des répressions, totales ou partielles, d'origine sociale. Bien loin d'être immuable, chacun des instincts de l'homme a son histoire, son évolution ; nous nous en apercevrons à propos des tendances que l'objet de notre étude va nous amener à scruter d'un peu plus près.

I

La première des tendances spontanées de l'enfant dont un éducateur inspiré d'un idéal pacifique fera bien de tenir compte, sous peine d'aller au-devant des plus graves désillusions, c'est l'instinct de lutte. Tous les psychologues qui ont tenté une énumération des instincts de l'homme : James, Drever, Mac Dougall, Larguier des Bancels en ont reconnu l'existence. Il paraît bien difficile de la nier. Quand j'en ai tenté moi-même une étude un peu détaillée, je suis parti de témoignages de jeunes garçons de huit à douze ans, décrivant avec complaisance les batailles qu'ils avaient eu l'occasion de livrer. Les occasions en étaient souvent si futiles, qu'il était impossible d'y voir autre chose que des prétextes, ou, pour parler comme les psychanalystes, que des *rationalisations* d'actes dont l'origine devait être cherchée beaucoup plus profond, beaucoup plus loin de la conscience claire. La bataille a chez l'enfant tous les caractères du jeu ; il provoque un camarade à un corps à corps par une sorte de réflexe (soit dit, sans prendre ce mot au pied de la

lettre) analogue à celui qui l'incite à grimper à un arbre, à brandir un bâton ou à jeter des pierres. Il trouve dans chacune de ces activités un plaisir intrinsèque, qui en fait une fin en soi. La portée de ses gestes, que nous considérons, nous, du dehors, comme autant d'exercices préparatoires à des activités qui pour l'homme adulte primitif avaient une valeur capitale, cette signification biologique de ses jeux échappe, cela va de soi, à l'enfant ; et si on lui en demande la raison, il les justifie comme il peut, sans que nous devions pour autant nous contenter de ce qu'il nous dit. En réalité il obéit à un instinct. A nous de découvrir la valeur et la raison d'être de cette poussée confuse à laquelle il cède.

Dans le cas particulier, ce n'est, à vrai dire, pas difficile. Le fait que l'instinct de combat se manifeste beaucoup plus fortement chez le jeune garçon que chez la jeune fille, que le moment où il apparaît précède de peu la puberté, l'étude de certains usages des primitifs, la comparaison enfin avec les jeux de courtoisie des jeunes mâles dans certaines espèces d'animaux, tout nous indique la relation très étroite qui existe entre l'instinct de lutte et l'instinct sexuel. Il s'agit pour le mâle de faire admirer sa valeur personnelle par la femelle et d'aider ainsi la sélection sexuelle. Il s'agit en définitive, dans la famille qui va se fonder, de garantir que le mâle sera en mesure de protéger la femelle affaiblie par la gestation et la parturition, et les petits qui naîtront sans défense.

Or, l'instinct combatif, presque autant que l'instinct sexuel, est sujet à des répressions d'origine sociale. Ce n'est pas à des pacifistes qu'il y a lieu de le rappeler. Les ruines accumulées par les luttes fratricides que les hommes se sont livrées depuis le temps de Caïn sont telles que dès le jour où il y a eu un pouvoir social, celui-ci est intervenu pour régler et canaliser les combats, en limitant les cas autorisés, en précisant le mode des batailles, en restreignant de mille manières, par des défenses et des tabous, l'exercice d'un instinct dangereux et meurtrier.

Et pour l'instinct de combat, comme pour les autres, dès qu'il y a répression sociale, il y a pour l'individu possibilité de refoulement, c'est-à-dire d'altérations dangereuses et perverses, mais aussi de sublimations qui utiliseront sur un plan nouveau, pour le plus grand avantage de la collectivité, les énergies brutes que la contrainte sociale aura empêchées de se satisfaire.

En d'autres termes, dans les sociétés policées où les manifestations de l'instinct combatif sont sévèrement réglées, celui-ci ne disparaît pas cependant sans compensation.

Au stade d'évolution sociale où l'Europe occidentale est parve-

nue, nous constatons d'abord deux types de *canalisation* de l'instinct de combat : dans la guerre et dans le sport. Dans la guerre, la société, ou pour mieux dire l'Etat moderne, accapare, et en quelque sorte monopolise à son profit les tendances à la lutte des individus. Il est interdit d'attaquer, interdit de se battre pour ses intérêts personnels ; mais ce qui est sévèrement réprimé de la part de l'individu agissant isolément est considéré comme permis, obligatoire, méritoire, si la lutte est entreprise sur l'ordre de l'Etat et à son profit. Dans le sport, et nous avons ici surtout en vue la boxe, la lutte, l'escrime, — on pourrait étendre ces considérations au foot-ball, notamment au rugby, — dans le sport les gestes de la lutte subsistent apportant avec eux l'essentiel de la satisfaction primitive, mais sans les dangers de l'instinct brutal.

Ces canalisations à elles seules ont une grande portée éducative. Tous les pédagogues reconnaissent que pour l'enfant, c'est-à-dire, si l'on s'y prend à temps, avant que des habitudes ne soient formées et enracinées, il est souvent beaucoup plus facile de lutter contre les dangers de certains instincts en les canalisant qu'en cherchant à les réprimer absolument. Je sais une maison d'éducation, où le feu est particulièrement à craindre à cause de la proximité de la grange. Le directeur n'interdit cependant pas à ses grands garçons de fumer ; mais il est entendu qu'on ne fume qu'en un lieu déterminé, le dimanche après-midi. Si vous avez affaire à un garçon particulièrement batailleur, ne cherchez pas nécessairement à le convaincre qu'il est toujours laid de porter un coup ; essayez plutôt de canaliser son ardeur combative par deux règles qui rencontreront très probablement son assentiment : On ne se bat jamais contre un plus faible que soi ; on ne se bat jamais pour un intérêt personnel. (Et ne croyez-vous pas que si nous amenions les Etats à adopter aussi cette morale pour petits garçons, nous aurions déjà fait une bonne partie de ce chemin vers la paix qui nous semble quelquefois si long encore?)

A côté des canalisations, nous pouvons constater d'autres altérations de l'instinct combatif. Il y a aussi ce que nous pouvons appeler des *déviation*s : l'objet de la lutte n'est plus un individu humain qu'il s'agit de terrasser, mais les efforts musculaires et les sentiments concomitants restent jusqu'à un certain point les mêmes. L'alpinisme, par exemple, si nous en croyons les métaphores couramment employées par ses adeptes, représente une sorte d'équivalent physique de la bataille, avec ses tensions, ses dangers et ses triomphes.

Inversement nous appelons *platonisation* l'altération d'un instinct dans lequel, l'objet restant le même, c'est l'activité qui s'est transformée, en général en s'intellectualisant. Parallèlement à l'amour platonique des cours d'amour, il y a les luttes platoniques (c'est-à-dire sans brutalité, sans coups, mais aussi réelles, aussi sérieuses) des cours de justice.

Mentionnons enfin l'*objectivation* de l'instinct, qui se rencontre presque toujours quand, pour n'importe quelle raison, une tendance puissante ne peut pas se manifester activement au dehors. Ne pouvant se battre soi-même, on se passionne pour les luttes des autres, on se presse aux combats de boxe, on lit des romans de cape et d'épée, on en rêve ou en compose.

Mais ce qui est plus frappant encore dans ces avatars d'une tendance brutale dans ses origines, c'est de constater avec quelle facilité elle s'allie avec les plus hautes aspirations de l'âme humaine. Tout d'abord, sans rien perdre de son caractère primitif, elle peut se mettre au service des plus hauts idéals : la guerre sainte, la croisade est de tous les temps et de toutes les religions. Mettre toutes ses énergies instinctives au service de Dieu, de la patrie, ou du Droit et de la Liberté, — à ces manifestations de l'instinct de lutte notre civilisation doit sans doute quelques-uns de ses biens les plus chers.

Mais il y a plus, beaucoup plus. Il y a des cas où l'ardeur de la lutte tout entière se transporte en quelque sorte sur un plan supérieur, et où nous pouvons véritablement parler d'une *sublimation* des énergies primitives dans un effort moral et religieux. L'exemple de ce soldat passionné, Ignace de Loyola, est particulièrement instructif. Blessé au siège de Pampelune et condamné à une immobilité forcée, il se fait apporter un roman de chevalerie. Par mégarde on lui tend une vie des saints. Il la lit en quelque sorte au travers de ses aspirations guerrières, et dans cette société de martyrs, il aperçoit une milice, qu'il ambitionne d'imiter. Après une veillée d'armes et des exercices spirituels, il fonde une Compagnie (et ce terme est pris dans son sens militaire) pour combattre suivant une stricte discipline sous les ordres du chef de l'Eglise. Plus près de nous l'Armée du Salut est née de la même manière : aux côtés de William Booth, un paladin du Christ, Railton, et un ancien boxeur, Cadman, paraissent surtout responsables des allures guerrières qu'a prises cette œuvre d'évangélisation.

Autant que les canalisations sur lesquelles nous insistions tout à l'heure, ces sublimations totales de l'instinct de combat (dont William Penn, ajoutons-le encore, soldat et fils de soldat, fournit

le plus frappant exemple individuel) sont importantes à connaître pour les éducateurs. Elles montrent la possibilité psychologique de ces « équivalents moraux de la guerre » sur lesquels William James a insisté. Elles nous tracent un programme éducatif très net : il s'agit moins de réprimer les instincts de lutte de l'enfant que de les diriger. Les ennemis sont assez nombreux encore dans notre civilisation pour que chacun puisse trouver l'occasion d'employer utilement ses énergies combatives.

II

Pour l'accomplissement de ce programme, le maître, heureusement, trouve un auxiliaire dans l'enfant lui-même. Il y a en lui, comme Kropotkine l'a constaté pour plusieurs espèces animales, une tendance instinctive à l'entr'aide, à la solidarité.

Quelles sont les relations de cet instinct et de l'instinct de combat ?

Elles sont nombreuses et étroites. Que l'on songe seulement au rôle que jouent dans les guerres modernes les sentiments sociaux : la défense de la famille et de la communauté civique menacées par l'envahisseur. L'armée tout entière pourrait être décrite comme une manifestation de l'instinct social mis au service de l'instinct de lutte. A moins qu'on y voie, au contraire, comme nous le disions un peu plus haut, une canalisation de l'instinct combatif au service de la solidarité nationale.

Quoi qu'il en soit, les instincts sociaux paraissent, eux aussi, profondément enracinés dans la nature humaine en même temps que susceptibles d'évolution.

Il nous paraît que l'on peut y distinguer trois formes principales, en une certaine mesure hiérarchisées, chacune caractérisée par un sentiment spécifique.

La première de ces formes serait l'*instinct grégaire*. Nous éprouvons un plaisir irraisonné à n'être pas isolé, à nous sentir les coudes ; cela est presque du seul domaine de la sensation avec un minimum d'éléments représentatifs. Plus haut est le plaisir de la *conformité* : se sentir pareil aux autres, voir que toute une foule fait les mêmes gestes, vibre à l'unisson, pense et croit les mêmes choses. L'imitation idéo-motrice vient ici soutenir l'instinct grégaire primitif.

La *solidarité* représente une forme bien supérieure de la socialité ; la pensée en effet lui est indispensable. Il s'agit de discerner sous la variété des apparences et des gestes l'unité de la fin poursuivie

et de prendre son plaisir dans la diversité même des membres de l'organisme duquel on se sent une partie.

Ce besoin instinctif de solidarité et la joie qui s'y rattache sont, eux aussi, susceptibles d'être transportés sur le plan très haut de la religion. La communion spirituelle est, de l'avis de tous ceux qui en ont fait l'expérience, une des plus hautes et des plus puissantes émotions qui se puissent éprouver. Ce sentiment de la solidarité des intérêts purement spirituels qui nous unissent à d'autres est habituellement accompagné du sentiment d'une présence divine : la pensée des frères ne se sépare pas de celle du Père. A travers l'espace et le temps, la communion des saints est comme la sublimation par excellence de l'instinct social.

III

Mais nous sommes arrivés au point où nous ne pouvons pas parler des formes les plus hautes de l'instinct social sans faire intervenir le sentiment religieux. Abordons-en l'étude de front. Y a-t-il un instinct religieux ? Peu nous importe le mot que l'on choisira. Il nous semble certain qu'il y a, ici encore, une tendance primitive de l'enfant qui revêt successivement des formes diverses.

On l'a souvent remarqué, le sentiment patriotique est un sentiment religieux.

Si nous remontons à la psychologie de l'enfant, nous aurons l'explication de ce fait : le sentiment patriotique et le sentiment religieux sont tous les deux des formes du sentiment filial : c'est, si l'on veut, l'instinct filial transporté sur des objets moins proches, moins primitifs.

Dans son essence, le sentiment filial, la piété filiale comme disaient nos pères, est un composé d'amour et de crainte, dans lequel prédomine tantôt l'un, tantôt l'autre de ces deux sentiments. Le mot de respect est peut-être celui qui décrit le mieux cet amalgame où l'admiration aussi entre à titre constitutif.

C'est, à notre avis, par ses implications intellectuelles que le sentiment filial se reconnaît le mieux. L'enfant, jusqu'à sa cinquième ou à sa sixième année environ, a pour son père et pour sa mère une véritable adoration. Et nous pouvons prendre ce mot au pied de la lettre, car ce sont proprement des attributs divins que le petit prête à ses parents. Il les croit tout-puissants, omniscients, parfaitement bons. Il n'imagine pas un temps où ils n'étaient pas, ni qu'ils puissent cesser d'exister. Nous disons que l'en-

fant *déifie* ses parents. Si nous sommes soucieux de retracer les faits dans l'ordre où nous pouvons les constater, nous dirons plutôt qu'il *paternise* Dieu en lui prêtant les mêmes perfections absolues qui ont été d'abord à ses yeux l'apanage de ses parents.

Entre les premiers dieux des enfants et le Père céleste, il est des intermédiaires. Le père de la tribu, le chef du clan réclament et obtiennent, dans un grand nombre de tribus primitives, et à travers les grandes civilisations de la Chine et de l'Egypte, jusqu'au seuil de l'époque moderne, la même adoration, fondée sur les mêmes attributs divins. Le loyalisme implique la même dévotion absurde et touchante que l'amour filial. Et après le loyalisme, le patriotisme, qui dans nos Etats modernes est venu en prendre la place, comme jadis dans certaines cités antiques.

« La France éternelle », « L'Allemagne au-dessus de tout », « mon pays au-dessus du bien et du mal » « notre incomparable patrie ». Voilà quelques expressions qui, à les prendre froidement sont absurdes, mais qui témoignent mieux que tout autre chose de l'étroite parenté des sentiments patriotiques avec l'amour filial d'une part et avec la piété du croyant.

Elles nous montrent aussi ce que peut avoir d'étroit et de dangereux un sentiment qui abîme l'individu dans l'adoration d'une collectivité malgré tout limitée et bornée.

Mais en suivant les développements du sentiment social, nous ne pouvons manquer de constater comment son objet est susceptible de s'élargir, de s'agrandir. De la famille au clan, du clan à la tribu, de celle-ci à la patrie. Qui nous empêche d'étendre notre regard plus loin encore et de voir le moment où cette plus haute forme du sentiment social, la solidarité, se donnera pour objet non pas un Etat restreint, mais l'humanité tout entière ? Après la confédération des communes en un canton, la confédération des cantons en une nation, la confédération des nations...

Pourtant il serait vain de nier que nous soyions encore loin du terme. Une éducation, toute une éducation est nécessaire. Et elle sera à bien des égards difficile, car cet amour de l'humanité que nous voudrions voir fleurir au cœur de nos enfants, il lui manque plusieurs des plus précieux auxiliaires des sentiments patriotiques.

Nous n'avons pas même, et ceci me paraît à soi seul singulièrement grave et symptomatique, de nom à lui donner. Comment appeler ce sentiment, tendre et respectueux à la fois, qui aurait pour objet non pas la patrie, mais l'humanité tout entière ? Nos

langues nationales ne nous offrent rien. Le grec a un mot qu'il faut rappeler ici ; par l'étymologie il répond exactement à ce que nous cherchons, mais l'origine et les associations en sont au contraire très éloignées de notre propos. C'est le mot {de *cosmopolitisme*. « Citoyens du monde », c'est bien cela qu'il nous faut apprendre à devenir par le cœur. Mais vous savez dans quel esprit les Cyniques ont forgé ce vocable. Pour eux la cité et ses lois ne représentent qu'un ensemble de traditions étrangères à la raison, absurdes et partant méprisables. Ils mettent l'accent non pas sur le contenu positif, sur l'amour et le dévouement qu'évoque pour nous le mot de *civisme*, mais sur une négation : ils ne veulent pas se sentir gênés par des coutumes nationales, qui ne se justifient pas aux yeux de leur intelligence. Il nous faut pour aider une éducation pacifique, autre chose que ce cosmopolitisme négateur.

Une langue de demain, l'esperanto, nous donne mieux qu'aucune des langues d'hier et d'aujourd'hui, en nous parlant d'« *homaranismo* ». *Homo* : l'homme. *Homaro* : l'ensemble des êtres humains, l'humanité. *Homarano* : le membre de l'humanité. *Homaranismo* : la doctrine ou les sentiments qui appartiennent à chaque homme en tant que membre de l'humanité. N'est-ce pas exactement ce que nous cherchons ? et n'est-ce pas un fait symptomatique et encourageant que nous voyions le mot se forger en quelque sorte sous nos yeux pour annoncer l'expansion d'un sentiment trop étranger au passé de notre race ?

Ce sentiment de l'humanité, la Société des Nations va-t-il lui servir en quelque manière d'objet et de support ? C'est certain. Mais remarquez combien, là encore, nous sommes dans une situation difficile. Le patriotisme national s'est créé des symboles qui font encore complètement défaut à la Société des Nations. Celle-ci n'a pas de chef qui l'incarne. La personne de sir Eric Drummond n'est l'objet d'aucune de ces démonstrations extérieures de respect qui entourent les chefs d'Etats. Il n'y a pas de masse d'armes symbolisant une majesté royale sur le bureau de l'Assemblée. La Société des Nations n'a pas même de drapeau, ni d'hymne national. Il n'y a pas de doute qu'il n'y ait là à la fois une cause et un symptôme de faiblesse. Quiconque, pour en revenir à l'esperanto, a assisté à un Congrès international des disciples de Zamenhof, sait quelle force extraordinaire donne au mouvement la piété filiale pour le maître, qui unit tous ses membres, quelle communion spirituelle accompagne le chant en chœur de l'hymne, dont on n'entend jamais les accords que debout et tête découverte. Comment traiterions-nous d'enfan-

tillages ces gestes et ces sentiments, si dans leurs origines tous les sentiments patriotiques et religieux sont en définitive des sentiments filiaux, c'est-à-dire des sentiments d'enfant ?

Mais s'ensuit-il que nous devions nous préoccuper de créer artificiellement ces symboles qui font encore défaut à la dévotion à l'humanité ? Ouvrir un concours pour un drapeau de la Société des Nations ou pour un hymne ? Telle n'est pas notre pensée. L'exemple de la religion de l'humanité d'Auguste Comte est là pour nous marquer les limites de ce que l'on peut atteindre sur cette voie.

Non. En fait de symbole de la famille humaine, nous n'en trouverons jamais de plus beau, ni de plus satisfaisant pour l'esprit et pour le cœur à la fois, que celui du Père céleste. La religion de la fraternité humaine ne saurait en faire fi ; elle ne saurait même à la longue — c'est notre conviction — s'en passer.

Sans doute dans l'histoire le nom de Dieu a été très fréquemment associé à des guerres, à des divisions, à des haines. Les religions ont séparé autant qu'elles ont uni. Cela a été dû à une vision trop étroite de Dieu. Bien loin d'être reconnu comme le père de tous, il a été considéré comme la divinité d'un clan, le chef d'un petit troupeau d'élus. Notre sentiment religieux doit, lui aussi, subir une éducation et le terme de cette éducation sera de nous montrer dans le Dieu de Jésus-Christ un Dieu véritablement universel qui fait pleuvoir sur les bons comme sur les méchants, luire son soleil sur les justes comme sur les injustes.

Ainsi l'éducation pour la paix m'apparaît supposer et impliquer à la fois l'éducation morale (la lutte contre le mal), l'éducation sociale (une initiation à la solidarité), l'éducation religieuse (une connaissance plus haute du Père céleste et de la famille humaine). C'est dire que ses perspectives sont immenses.

PIERRE BOVET.

LES FAITS ET LES IDÉES

Jaques Baleroze et l'école. — ...« Le maître doit constamment établir un équilibre stable entre sa mentalité d'homme mûr et celle qu'il avait à l'époque où il était écolier lui-même. Il doit constamment s'appliquer à faire savoir à l'enfant qu'il s'intéresse à lui autant quand il est sorti de la classe pour rentrer dans sa famille, ou pour jouer avec ses camarades, que lorsqu'il le voit sagement assis devant lui, un livre à la main, le nez penché sur son cahier... »

« ... Une école dans laquelle l'éducation musicale est placée au second plan, et où le chant choral ne fait pas partie intégrante de la vie scolaire se prive volontairement de toute occasion d'élever les sentiments des écoliers, de per-

mettre à ceux-ci de s'évader de la matière, de poursuivre un idéal... En outre, l'école où le chant est réduit à la portion congrue, se prive d'un moyen élémentaire d'épanouissement de la personnalité, comme de soumission volontaire à la discipline. »

(Semaine littéraire.)

Belles paroles. — Dans deux articles de la revue catholique *Nova et vetera*, M. Eugène Dévaud, directeur de l'Ecole normale de Hauterive (Fribourg), a attaqué avec vivacité les conceptions nouvelles de l'éducation et leurs applications à l'école. Pour l'ère nouvelle de mars 1927 publie une belle réponse de M. Ad. Ferrière, que le manque de place nous empêche de citer longuement. Nous n'en retiendrons que la conclusion qui oppose au ton acerbe de M. Dévaud une attitude de large tolérance :

« Le père Girard était un ami intime de François Naville qui, il y a cent ans, avait une belle et bonne école nouvelle à Vernier, près de Genève. Un fils de François Naville, le philosophe bien connu Ernest Naville, nous a raconté souvent l'amitié franche et bonne qui unissait ces deux hommes. Une amitié égale pourrait unir, en 1927, les défenseurs de l'Ecole active, telle que la conçoit le distingué directeur de l'Ecole normale de Hauterive. Elle le pourrait. Elle le devrait. Pourquoi pas ? »

Ecoles genevoises. — M. André Oltramare, chef du Département de l'Instruction publique, a donné au *Travail (Droit du Peuple, à Lausanne)* deux captivants articles sur l'organisation des écoles genevoises. La loi scolaire date de 1886 : elle est désuète sur plus d'un point. Le principal défaut du système, c'est le manque de coordination entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Or, dit M. Oltramare, « tout chevauchement entre l'école populaire et les établissements d'enseignement secondaire est une cause de désordre dont pâtissent surtout les enfants des classes déshéritées... Le facteur financier ne doit jouer aucun rôle à l'heure de la sélection des écoliers. Pour cela, il faut que les différents étages de l'édifice scolaire aient entre eux des communications directes ; il faut que, pendant toute la période de scolarité obligatoire¹, l'enseignement, même spécialisé, soit gratuit. »

L'auteur expose ensuite les grandes lignes de son projet de loi, dans le détail duquel nous ne pouvons entrer, mais qui nous paraît cohérent et judicieux. Puis M. Oltramare conclut : « Ainsi tous les jeunes qui sont obligés d'apprendre très tôt à gagner leur vie ne perdront plus un temps précieux. Ainsi l'école publique accomplira ce qui est sa tâche essentielle : la préparation de chaque enfant pour le travail qu'il est le plus capable d'exécuter. Il faut que cette réforme s'accomplisse pour que, grâce à notre organisation scolaire, la démocratie commence à devenir à Genève une vivante réalité. »

Discours de promotions. — Aux promotions des écoles primaires de Lausanne, M. Paul Perret, directeur, a décrit l'organisme différencié et fort complet que forment les écoles primaires de la ville. Il a insisté avec beaucoup de raison sur la nécessité d'une sélection rigoureuse à l'entrée des classes primaires supérieures.

¹ C'est nous qui soulignons. (Réd.).

L'année scolaire qui vient de prendre fin a vu la création du Bureau d'orientation professionnelle, à la tête duquel se trouve un homme particulièrement compétent, M. l'inspecteur Eugène Roch ; félicitons la direction des écoles d'avoir tenu à faire de ce bureau une partie de l'organisme scolaire communal.

M. Perret a terminé son rapport par cette belle pensée de Pestalozzi : « Celui-là seul dont l'âme entre dans les autres âmes, subsiste par delà les bornes de sa précaire existence. »

À l'Ecole normale, M. Jules Savary a parlé en termes excellents des rapports cordiaux qui existent entre l'établissement qu'il dirige et la Société pédagogique vaudoise. L'association d'anciens élèves qui semble faire défaut à l'Ecole normale, a-t-il dit notamment, c'est la Société pédagogique vaudoise. Forcé d'être bref, je voudrais cependant relever encore un point du discours de M. Savary. C'est celui qui a trait au bon esprit qui règne à l'Ecole normale, esprit d'entente, de chaude cordialité, de collaboration solidaire, qui fait que directeur, maîtres et élèves forment comme une grande famille ¹.

M. Besançon, chef du service de l'enseignement secondaire, a rendu hommage à nos prédécesseurs, aux vieux maîtres dont la devise était : « Peu, mais bien », et qui savaient exiger de leurs élèves un travail consciencieux. M. Besançon regrette ce beau terme de *régent* que nous avons abandonné pour « instituteur », tandis que nos collègues genevois avaient la sagesse de le garder. *Régent*, celui qui dirige les esprits et les volontés, les cœurs et les intelligences...

Film sur la circulation dans les villes. — La direction des écoles de Lausanne a récemment invité les écoliers à une séance cinématographique sur les dangers de la circulation et les moyens d'y parer. Ces représentations ne peuvent avoir que d'heureux résultats.

L'ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE A L'ÉTRANGER ET EN SUISSE

Les aimables lecteurs de l'*Educateur* seront d'accord, croyons-nous, pour reconnaître que les articles relatifs à l'antialcoolisme n'encombrent point les pages d'un journal qu'ils apprécient à sa juste valeur. C'est pourquoi nous nous permettrons de leur décrire aujourd'hui, en un raccourci aussi suggestif que possible, l'état actuel de l'enseignement antialcoolique à l'étranger d'abord, dans notre pays ensuite.

À tout seigneur, tout honneur ! Les *Etats-Unis* ayant été les premiers à introduire un enseignement officiel sur la question de l'alcool, c'est d'eux que nous parlerons en commençant. Après le grand pédagogue Horace Mann (1796-1859), le principal artisan de l'antialcoolisme américain fut une femme, Miss Hunt, dont la vie extraordinaire mériterait de nous être contée. Grâce à l'appui de la *Ligue chrétienne des femmes abstinences*, grâce surtout à son énergie persévérante et à l'audace inouïe avec laquelle elle conduisait ses campagnes

¹ Cet article était composé quand les quotidiens nous ont apporté la nouvelle de la démission de M. Jules Savary. Les instituteurs vaudois seront unanimes à regretter le départ de ce grand ami et défenseur de l'école populaire.

législatives, elle parvint à gagner successivement à sa cause les principaux Etats de l'Union. La préparation du corps enseignant étant insuffisante, Miss Hunt porta tout son effort éducatif sur l'élaboration de *manuels scolaires d'hygiène* fort bien faits et dans lesquels la question de l'alcool est traitée avec beaucoup de soin. Depuis l'introduction de la fameuse *prohibition*, l'enseignement antialcoolique a été passablement négligé aux Etats-Unis, — la question de l'alcool paraissant réglée, — mais certaines expériences fâcheuses ont montré la nécessité de le reprendre avec une nouvelle vigueur. C'est ce à quoi s'emploie actuellement l'école américaine.

En *Suède*, l'enseignement antialcoolique n'est point, comme en Amérique, une entreprise nationale et officielle, basée uniquement sur les nécessités de l'hygiène. Né tout à la fois de l'initiative privée et de celle de l'Etat, il poursuit un but nettement *social et moral*. L'effort principal des initiateurs porte avant tout sur le *corps enseignant* et sa préparation spéciale, pour laquelle l'Etat fait des dépenses considérables (environ 50 000 couronnes par an, depuis la guerre). Cours d'instruction pour les maîtres de tous les degrés, manuel antialcoolique destiné au seul corps enseignant, orientation très sérieuse donnée aux élèves des écoles normales, rien n'est négligé pour atteindre ce résultat, garant de tous les autres : *gagner les maîtres*.

En *Angleterre*, c'est l'initiative privée qui, par le moyen de la *Band of Hope* (Espoir), groupant deux à trois millions d'enfants abstinents, et avec l'appui de la puissante *Ligue nationale contre l'alcoolisme*, qui fait l'éducation antialcoolique de la nation. Le *Syllabus de tempérance*, édité en 1909 sur la demande de 15 000 médecins anglais, porte sur l'hygiène du manger et du boire ; il préconise un enseignement optimiste et insiste sur l'importance du contrôle de soi-même.

En *France*, les manuels d'antialcoolisme ne manquent pas, non plus que les circulaires ministérielles recommandant un tel enseignement. Seulement, la France est un pays viticole et perpétuellement menacé de mévente des vins. Alors qu'on y dénonce, avec énergie parfois, les méfaits de l'eau-de-vie, on prône les boissons fermentées qui, dans certaines contrées, causent plus de ravages que les liqueurs. Une telle inconséquence empêche naturellement l'enseignement antialcoolique français de porter les fruits qu'on pourrait en attendre pour le bien de la grande république sœur.

En *Suisse* enfin, l'effort entrepris pour éduquer notre peuple au point de vue antialcoolique ne date pas de loin, et il varie d'un canton à l'autre. Saluons en passant le travail profond accompli par nos diverses sociétés d'abstinence pour adultes et pour enfants (Espoir). En ce qui concerne plus spécialement l'œuvre scolaire, nous devons rappeler les efforts persévérants et parfois couronnés de succès de la *Société suisse des Maîtres abstinents* (1200 membres), qui cherche, par l'organisation de cours cantonaux ou régionaux, d'expositions circulantes, de clichés pour projections, de conférences, etc., à éveiller l'attention du corps enseignant sur un fléau qui mine lentement notre peuple et fait de la Suisse l'un des quatre pays les plus alcoolisés de la Terre. Fort heureusement, les pouvoirs publics commencent à s'émouvoir. La plupart

de nos cantons viennent d'introduire dans leurs *plans d'études* des dispositions recommandant l'enseignement antialcoolique soit comme tel, soit plus souvent comme faisant partie de l'étude des sciences naturelles et de l'enseignement moral. Les unes après les autres, nos conférences pédagogiques votent des résolutions en faveur de la lutte contre l'alcoolisme par l'école, et nos directeurs cantonaux de l'Instruction publique lancent de temps à autre des communiqués retentissants où ils manifestent, *urbi et orbi*, leur volonté de prendre une part active à la croisade entreprise contre le fléau national.

Quoi qu'il en soit, l'enseignement antialcoolique est encore, chez nous, dans sa petite enfance, et trop rares sont les maîtres assez décidés pour trouver l'occasion et le temps de donner un enseignement qui demeure, malgré tout, occasionnel et facultatif, quoique de première importance pour notre peuple. Puissent tant de belles résolutions ne pas rester lettre morte, et 1927 nous apporter la réalisation de quelques-unes d'entre elles !

AD. DELISLE.

RETARDÉS, ARRIÉRÉS ET ANORMAUX

M. le Dr Wintsch a présenté dernièrement à la Commission scolaire de Lausanne un rapport sur ce sujet. Nos collègues vaudois ont lu avec intérêt dans le *Bulletin officiel du Département de l'Instruction publique* de février dernier une étude du même auteur sur l'*Orientation professionnelle de nos élèves*. Quant au rapport sur les classes d'anormaux, il a paru dans le premier fascicule de cette année de la *Revue suisse d'hygiène*. On y retrouve, à côté de la compétence professionnelle du Dr Wintsch, le goût et je dirai la passion des choses de l'éducation, et cette belle simplicité de l'homme qui ne prend la plume que parce qu'il a quelque chose à dire. Nous regrettons que le manque de place nous oblige à résumer très brièvement cette magistrale étude.

M. Wintsch a fait dans les classes spéciales de Lausanne une enquête serrée. Il y a découvert beaucoup d'idiot et d'anormaux profonds dont la place n'est pas à l'école, mais dans un asile. D'autre part, beaucoup de retardés et d'anormaux éduqués par l'école sont encore dans les classes ordinaires ; ils devront être dépistés et groupés en classes spéciales.

Sur la composition des classes spéciales et sur le dépistage des anormaux, le Dr Wintsch a des pages d'un très grand intérêt. Mais nous ne pouvons entrer dans les détails. Disons seulement que pour un praticien intelligent muni des tests mis au point par les spécialistes (et en particulier par notre collaboratrice, Mlle Alice Descoeurdes) ce dépistage est aujourd'hui relativement aisé et rapide. On ne lira pas sans curiosité le rôle de premier plan que joue dans le diagnostic des anormaux le simple saut à la corde : « En quelques instants, dit l'auteur, dans une huitième de la Croix-d'Ouchy (enfants de sept ans), nous avons pu signaler par le test du saut à pieds joints les deux élèves de la classe qui sont les plus médiocres d'intelligence ; ils s'étaient révélés sauteurs imprécis, mais habiles, surtout au premier saut ; l'institutrice les considère de son côté comme ayant de la peine à suivre. J'ai demandé à cette même maîtresse des renseignements sur trois ou quatre autres élèves qui, sans être mauvais sauteurs, n'étaient

cependant pas parfaits ; or, ces élèves présentaient respectivement du rachitisme, une mauvaise vue, un état maladif, de la difficulté à parler, des adénoïdes, de l'apathie, de l'inattention habituelle. »

Enfin M. Winstch publie un programme complet pour les classes spéciales. Ce programme, riche et judicieux, rendra certainement de grands services. Il comprend les paragraphes suivants : *Toucher, yeux, oreilles, goût, odorat, observations, jeux arithmétiques, jeux pour le français, dessins, travaux manuels, gymnastique*. Afin d'en donner une idée, reproduisons l'alinéa consacré au toucher :

« Dire si un objet est mou, ferme, dur, élastique mou, élastique rénitent, fluctuant. Trouver si une surface est lisse, rugueuse, grenue, hérissée, veloutée ; s'il y a glissement, trépidation, roulement ; si on vous a effleuré, touché, saisi, poussé, attiré, porté ; si c'est chaud ou froid ou tiède, plus ou moins chaud ou froid que ceci ou cela. Distinction de formes, sans regarder : cube, boule, amorphe, triangle, carré, cercle, losange, rectangle, ellipse, et comparaisons avec corps connus. Porter une tasse pleine d'eau, sans la renverser. Comparer deux poids entre eux ; poids différents, semblables ; série de poids gradués, avec un même volume et classement (jeux des poids). »

ALB. C.

LES LIVRES

BRIOD et STADLER. **Cours de langue allemande**, II, 3^e édition. Payot et Cie, 3 fr. 50.

Les manuels d'allemand de MM. Briod et Stadler se passent de réclame : leur valeur est incontestée et les résultats obtenus par les maîtres respectueux de la méthode des auteurs en attestent l'efficacité. Mais le succès n'empêche pas MM. Briod et Stadler de perfectionner leur œuvre. C'est ainsi que la 3^e édition du 2^e volume facilite l'étude de la gradation, des prépositions, des pronoms et de la proposition subordonnée, en y sériant les difficultés d'une manière plus complète qu'auparavant.

En ce qui concerne les classes primaires supérieures vaudoises, espérons que le régime des économies consécutif à la guerre — et qui consiste à conserver pour leurs successeurs les livres des élèves libérés — n'empêchera pas trop longtemps ces classes de jouir des progrès accomplis dans cette 3^e édition.

Le Jeune Citoyen. 1, Rue de Bourg, Lausanne.

Le volume de 1926-27 est riche et varié. Signalons, entre autres, une étude sur la Suisse industrielle accompagnée d'une carte *ad hoc* de 72 × 36 cm., extrêmement claire et qui sera très appréciée ; une innovation en composition française : exercices de construction de phrases, avec corrections, qui seront utiles tout autant à l'école proprement dite qu'aux cours complémentaires ; — des articles scientifiques, biographiques, historiques et géographiques remarquablement soignés et vivants.

JULES-HENRI ADDOR, maître au collège d'Yverdon. **Eléments d'algèbre**, avec 55 figures, à l'usage de l'enseignement secondaire. Lausanne, Payot, 6 fr.

Le livre de M. Addor ne concernant pas l'école primaire, nous nous bornons à le signaler et à relever qu'il a été fort bien accueilli par les spécialistes

compétents. Notons cependant le parti que nos collègues en peuvent tirer pour leur culture personnelle et tout spécialement ceux d'entre eux qui aspirent au brevet primaire supérieur. Joignons-nous enfin à l'*Ecole bernoise* pour souhaiter que l'auteur publie au plus tôt les *solutions* des exercices et des problèmes.

FRÉDÉRIC JACCARD, privat-docent à l'Université de Lausanne. **Notions de géographie physique.** Seconde édition entièrement revue par l'auteur. Un volume in-4° cartonné, illustré, prix 4 fr. Lausanne, librairie Payot et Cie.

Cet ouvrage comporte 138 figures insérées dans 110 pages de texte. Régions désertiques et dunes, nappes souterraines et sources, puits artésiens, vallons, torrents, rivières ou cascades, plages, fjords, côtes des mers ou des lacs, glaciers étincelants, crevasses et moraines, volcans aux grands panaches blancs, se succèdent en images éblouissantes et variées.

Bien qu'il ne vise pas directement l'enseignement primaire et primaire supérieur, le beau livre de M. Jaccard y rendra vivantes et concrètes bien des leçons de géographie. Il mérite, à ce titre, d'être vivement recommandé à nos collègues, d'autant plus que, mis au point d'après les découvertes et les théories les plus modernes, il contribuera à notre culture personnelle. ALB. C.

Chants de Pâques publiés par la Commission interecclésiastique romande de chant religieux. Un fascicule de quatre chœurs mixtes, 15 centimes. — « Sur le chemin de la vie », chant de confirmation ou de jeunesse, paroles de V. Baroni, musique de F. Häussler. — « A l'agneau immolé », tiré du *Messie* de Hændel. — « Célébrons la victoire » (Pâques), musique de J.-H. Lutz. — « Jour de victoire », paroles de R. Paux, musique de K. Kunzé. — M. L. Barblan, pasteur, rue J.-L. de Bons 2, Lausanne.

MEMENTO

Société vaudoise de travail manuel scolaire. — Travail prévu pour 1927 : 1^o *Cours de pépinières scolaires* (fruitières) : M. M. Gaulaz ; une journée en avril (le mercredi 20) et une en juillet à La Tour-de-Peilz.

2^o *Cours de travaux manuels* pour le degré inférieur : Mlle E. Champod ; un jour en automne, à Lausanne.

3^o *Cours de T. S. F.* : M. P. Mottaz ; trois jours en automne, à Lausanne.

4^o *Cours d'électricité* : M. J. Pochon ; un jour en automne, à Lausanne.

Journées éducatives de Lausanne. — (Voir *Educateur* du 5 mars et du 2 avril.) Nous rappelons et recommandons chaudement à nos collègues qui pourront y assister les belles assises qui se préparent pour les 22 et 23 courant.

Ecolier Romand. — Profitons de la rentrée de Pâques — et pour les Neuchâtelois et les Vaudois, du début de l'année scolaire — pour recommander à nos élèves l'excellent journal que Mme Tissot-Hautesource rédige pour eux avec autant de compétence que de dévouement.



... Ils lisent

L'Ecolier Romand

Journal illustré pour enfants.
édité par **Pro Juventute**.
C'est à l'école qu'ils se sont
abonnés. Ils désireraient vive-
ment que tous leurs camarades
jouissent du même privilège.

Favorisez vos élèves !

en les engageant à s'abonner par votre intermédiaire. Ils pourront ainsi jouir du tarif à rabais progressif.

Adressez vos commandes à l'Ecolier Romand, rue de Bourg 33, Lausanne, ou de préférence en utilisant le **compte de chèques postaux II, 666, Ecolier Romand, Lausanne.**

33

INSTITUTEURS, INSTITUTRICES

recommandez les maisons ci-dessous et
faites-y vos achats.

BONNETERIE — MERCERIE

LAINES

SOIES

COTONS

OUVRAGES A BRODER
ET TOUTES
FOURNITURES, etc., etc.

WEITH & C^{ie}

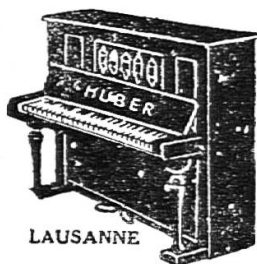
27, RUE DE BOURG
LAUSANNE
FONDÉE EN 1859

N'OUBLIEZ PAS QUE LA

TEINTURERIE LYONNAISE

LAUSANNE (CHAMBLANDES)

vous nettoie et teint, aux meilleures conditions, tous les vêtements défraîchis.



MAISON JEAN HUBER

Facteurs et accordeurs de pianos - LAUSANNE

Grand choix — Echange
Réparations — Accordages

Auto-camion spécial pour les transports

Conditions extra-avantageuses pour le Corps enseignant.



Horlogerie de Précision

Bijouterie fine Montres en tous genres et Longines, etc. Orfèvrerie
Réparations soignées. Prix modérés argent et argenté.
Belle exposition de régulateurs.
Alliances en tous genres. gravure gratuite.

E. MEYLAN - REGAMEY

11, RUE NEUVE, 11

LAUSANNE

TÉLÉPHONE 38.09

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.
o o Tous les prix marqués en chiffres connus. o o



POUR TOUT

ce qui concerne la publi-
cité dans l'Éducateur et le
Bulletin Corporatif, s'a-
dresser à la Soc. anon.

PUBLICITAS

RUE RICHARD 3

LAUSANNE



Pourquoi

L'ÉCOLE POPULAIRE

ne renseignerait-elle pas la JEUNESSE sur les avantages des

Sociétés Coopératives de Consommation?



L'ÉDUCATEUR

ORGANE
DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE
ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET
Florissant, 47
GENÈVE

ALBERT CHESSEX
Chemin Vinet, 3
LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

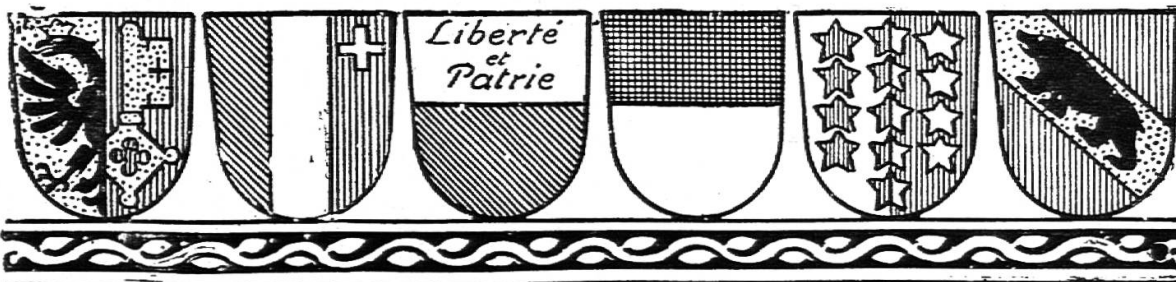
J. TISSOT, Lausanne.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

J. MERTENAT, Delémont.

R. DOTTRENS, Genève.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}
LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL
VEVEY - MONTREUX - BERNE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger fr. 15.
Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute
demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne — Genève — Neuchâtel — Vevey — Montreux — Berne

Ernest BRIOD et Jacob STADLER

Professeurs à l'Ecole Supérieure de Commerce de Lausanne.

Cours de Langue Allemande

Ce cours est fondé, entre autres, sur les principes suivants : pratique directe de la langue étrangère, mais recourt à toutes les formes d'exercices propres à assurer l'assimilation ; — appel constant à l'intérêt et à l'activité personnelle (intuition et méthode des centres d'intérêt) ; — aide à la mémoire par divers procédés techniques (méthode des cercles concentriques) ; — marche progressive lente et sûre, sériant soigneusement les difficultés ; — forme inductive des leçons grammaticales et grande variété dans les applications : — contribution à l'éducation générale.

Résumé des trois parties :

I. COURS ÉLÉMENTAIRE DE LANGUE ALLEMANDE

par Ernest Briod 4^{me} édition. Cartonné, 240 pages Fr. 3.75

- a) Principaux sujets de **vocabulaire, lecture et conversation** : vie scolaire, vie de famille, notions pratiques, le pays, vie rurale, la nature, le travail. Poésies faciles. Chants.
- b) **Grammaire** : la proposition simple ; déclinaison de l'article, du nom, de l'adjectif précédé de l'article, du pronom personnel. Principales prépositions. Présent des verbes usuels ; impératif ; première notion des autres temps de l'indicatif et de divers autres sujets.

II. COURS DE LANGUE ALLEMANDE

2^{me} partie, par E. Briod et J. Stadler. 3^{me} éd. (*vient de paraître*). Cartonné, 221 p. Fr. 3.50

- a) Scènes de la vie en ville et à la campagne. Sujets de géographie et d'histoire suisse. Activités diverses. Récits progressifs et descriptions. Civisme. Lectures récréatives. Poésies et chants.
- b) Gradation de l'adjectif, cas spéciaux de déclinaison. Déclinaison des pronoms démonstratifs et relatifs. Etude détaillée du parfait, du futur, de l'imparfait, du plus-que-parfait. Phrases complexes et subordonnées relatives, conjonctives, interrogatives et infinitives.

III. COURS DE LANGUE ALLEMANDE

3^{me} partie, par E. Briod et J. Stadler. Cartonné, 282 pages Fr. 4.—

- a) Sujets de culture générale tirés de l'histoire, de la littérature, de la vie nationale, sociale et économique, de l'histoire naturelle. Récits divers, faits contemporains, vie civique, vie morale. Biographies. Lectures récréatives. Textes et nouvelles d'auteurs modernes. Nombreuses poésies.
- b) L'apposition ; cas spéciaux d'emploi et de suppression de l'article. Régime des adjectifs et des verbes. Expressions participes. Le conditionnel, le subjonctif et leur emploi. Le passif composé. Conjugaison complète et cas divers. Revision générale de la syntaxe. Morphologie. De la langue d'étude à la langue littéraire.

Les trois volumes sont illustrés et munis de lexiques appropriés.

LECTURES ALLEMANDES

1^{re} partie, par E. Briod et J. Stadler. Broché, 144 pages Fr. 2.50

Cinq groupes de textes : 1. Natur und Mensch. 2. Kürzere Erzählungen. 3. Aus dem Alltagsleben. 4. Längere Erzählungen. 5. Deutsches Wesen.